



Association Sportive Seniors d'Antony

Section Golf

Règlement du tournoi de doubles 2025 de l'ASSA

Organisation

Le tournoi de doubles 2025 de l'ASSA, proposé par la section golf de l'Association, est placé sous l'autorité d'Alain Parker et Jean-Philippe Dequier qui en assureront l'organisation. Il se déroule sur cinq tours et parcours tout au long de la saison. Chaque tour fait l'objet d'un classement (brut et net) et un classement général en fin de saison (brut et net) sera établi.

Les dates et parcours du tournoi 2025 sont :

- TD1 – Rochefort le 13 mars
- TD2 - Saint Germain lès Corbeil le 10 avril
- TD3 - Mennecy le 22 mai
- TD4 - Le Coudray-Montceaux le 19 juin
- TD5 - Cély le 25 septembre

1. Format de la Compétition

La compétition se déroulera en **shotgun** lors de chaque tour, avec un départ simultané des joueurs à différentes trous. L'horaire de départ privilégié sera 8h30

Chaque tour sera joué en **Stableford**, et un classement sera établi à la fin de chaque tour, en **brut** et en **net**. Un classement général sera arrêté en fin de saison conformément aux dispositions de l'article 5 du présent règlement.

Les hommes s'élanceront des repères jaunes ou bleus, tandis que les femmes le feront depuis les repères rouges.

2. Système de Jeu

Le système de score utilisé sera le Stableford, en net et en brut pour toutes les formules de jeu.

La formule de jeu sera différente lors de chaque tour. Elle sera déterminée par les organisateurs en fonction du terrain, de sa difficulté et de sa longueur. Les différentes formules retenues sont le scramble, le greensome, le 4 balles et le Chapman

Une description succincte de ces différents formats de jeu est rappelée en annexe au présent règlement.

3. Constitution des équipes

La désignation du (ou de la) partenaire est libre et s'effectuera lors de l'inscription à la rencontre. Une rubrique du questionnaire Hello Asso permettra d'exprimer ce choix.

Cette disposition de choix est optionnelle. Dans l'hypothèse où un participant ne fournit pas d'indication spécifique pour un partenaire, les organisateurs s'efforceront, dans la mesure du possible, d'en proposer à défaut.

Toutefois, il n'y a aucune obligation de participation à l'ensemble des rencontres de la saison, pas plus d'ailleurs qu'une obligation de présenter à chaque tour la même équipe. Un classement propre à chaque tour sera établi et, à la fin de la saison, un classement général sera calculé et publié en prenant en compte les 3 meilleurs résultats obtenus par la même équipe.

L'index pris en compte pour chaque tour est celui détenu par le participant lors de la rencontre.

Les membres de l'association qui souhaitent participer à ces rencontres sans rentrer dans le champ des compétiteurs sont les bienvenus. Ils ne disposeront pas de cartes de scores à restituer en fin de partie, ne seront pas intégrés dans le classement et s'acquitteront des seuls droits de jeu exigés par le club pour un départ en shot gun. S'ils participent au repas, ils seront éligibles pour recevoir un lot tiré au sort.

4. Récompenses et Lots

À la fin de chaque tour, des lots seront attribués aux premiers de chaque catégorie (brut et net).

Les prix brut et net ne peuvent pas être cumulés. Si une équipe termine en tête des deux classements (brut et net), elle sera récompensée pour son score brut et le prix net sera attribué au tirage au sort.

Cependant les lots seront attribués uniquement si le meilleur résultat brut est supérieur à 15 points et si le meilleur résultat net est supérieur à 35.

Un concours de précision sera organisé à l'occasion de chaque tour. Les organisateurs choisiront le trou de référence et en informeront les participants avant le tournoi.

Dans l'hypothèse où des lots ne sont pas attribués en fonction des résultats, ils feront l'objet d'un tirage au sort au profit des participants au repas de fin de partie.

5. Classement Général de Fin de Saison

À l'issue de la saison, un **classement général** sera établi, prenant en compte les **3** meilleurs résultats de chaque équipe au cours de la saison.

Le classement général (brut et net) de fin de saison permettra de désigner les vainqueurs et les seconds de la saison. Les prix brut et net ne peuvent pas être cumulés. Si une équipe termine en tête ou seconde des deux classements (brut et net), elle sera récompensée pour son score brut et le prix net ne sera pas attribué. Les lots non attribués feront l'objet d'un tirage au sort.

Pour donner à chaque tour une influence équivalente sur ce classement général, une grille de points sera utilisée. Chaque équipe se verra attribuer un nombre de points selon son classement dans chacune des rencontres, conformément à la grille annexée au présent règlement. L'équipe gagnante sur la saison sera celle qui aura le total de points le plus élevé.

6. Conditions de participation

Cette compétition est ouverte à tous les membres de l'association, licenciés auprès de la FFgolf et à jour au regard des exigences de la fédération et de l'association en matière d'attestation de santé.

L'inscription est obligatoire par le biais du logiciel Hello Asso pour chaque tour et sera validée sur réception du paiement de l'inscription. L'annulation de l'inscription sera possible au plus tard 7 jours avant la date du tournoi, sauf exigence contraire du club ou du restaurant. Au-delà, un remboursement partiel ou total ne pourra être envisagé que dans l'hypothèse où l'association aura été exemptée des frais de droits de jeu, de green fee ou de repas pour le golfeur absent.

La participation à la compétition implique l'acceptation des règles et du règlement de l'association.

7. Règles Générales

La compétition se déroulera selon les règles de golf de la Fédération Française de Golf, ainsi que, le éventuellement, selon les règles locales du parcours. Si des dispositions particulières devaient être prises en raison des conditions météo ou de l'état du terrain, les participants en seront informés lors de la remise des cartes à l'accueil du club ou, le cas échéant, lors du briefing.

Il n'y aura pas de plafonnement d'index. Les index réels à la date du tournoi seront donc pris en compte. Les cartes de scores sont éditées par le club de golf à l'aide de l'outil mis à sa disposition par la FFgolf.

L'ordre de départ sera attribué en tenant compte des impératifs de gestion des organisateurs et autant que possible des handicaps de jeu des équipes. Néanmoins, il sera également tenu compte d'impératifs de santé lorsque ces derniers auront été portés à la connaissance des organisateurs.

Contrairement au jeu en match-play, aucun putt ne pourra être donné, les balles devront être rentrées.

Le temps imparti pour la recherche d'une balle ne pourra dépasser **3 minutes** et il est impératif pour le rythme de la compétition de ne pas dépasser ce délai.

Le temps de jeu maximum est fixé à **5h30** pour permettre l'organisation du repas à 14h00. Cet horaire est imposé par les contraintes de personnels qui pèsent sur les restaurants des clubs.

Il appartient à celles et ceux qui le souhaitent de prendre contact auprès du club pour réserver une voiturette. Les golfeurs utilisant une voiturette seront parfois placés sur les trous les plus éloignés du club house.

En cas de contestation, une réclamation devra être déposée par écrit auprès des organisateurs et fera l'objet d'un examen par une commission composée du président de l'association, des organisateurs et du responsable de la section golf. La décision prise par cette instance ne pourra pas faire l'objet d'un appel.

8. Annulation ou Modification

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier la compétition en fonction des conditions climatiques ou d'autres circonstances imprévues. En cas d'annulation, l'inscription sera intégralement remboursée.

9. Droit à l'image

En participant à cette compétition, les joueurs acceptent que des photos et vidéos prises pendant l'événement puissent être utilisées par l'association à des fins de communication (site web, réseaux sociaux, etc.).

10. Participants hors compétitions

Afin de permettre le plus large accès aux tournois de l'association, des membres de l'association pourront participer aux rencontres en partie libre (sans cartes de score). Il pourra cependant, en cas de nécessité, leur être demandé d'assurer la responsabilité de marqueur sur requête des organisateurs.

Conclusion

Ce règlement a pour but de garantir une compétition équitable et agréable pour tous les participants. Merci de respecter ces règles pour assurer le bon déroulement de l'événement.

Bonne compétition à toutes et à tous !

ANNEXE 1

Résumé des règles particulières des rencontres

GREENSOME

Chacun joue sa balle au départ. L'ordre de jeu pour chaque coup est libre. Puis le capitaine de l'équipe décide quelle balle sera jouée au coup suivant et, de cet emplacement, les deux partenaires jouent en strict alternance cette balle unique, jusqu'à ce que la balle rentre dans le trou. A noter : le deuxième coup est pris en charge par le golfeur (ou la golfeuse) qui n'a PAS mis en jeu la balle jouée.

Calcul des coups rendus

Le handicap de jeu de l'équipe est calculé en prenant en compte 60% des coups rendus au joueur ayant le meilleur index, et en ajoutant 40% de ceux de son partenaire. Pour rappel, le handicap de jeu individuel est obtenu en appliquant la formule suivante :

$$(\text{index} \times \text{slope}) / 113 + (\text{SSS-Par})$$

(à noter : le Slope et le SSS sont deux paramètres spécifiques à chaque club permettant de fixer le niveau de difficulté du parcours).

SCRAMBLE

Chacun joue sa balle au départ. L'ordre de jeu pour chaque coup est libre. Puis le capitaine de l'équipe décide quelle balle sera jouée au coup suivant et, de cet emplacement, les deux partenaires jouent de nouveau chacun une balle. Et cela jusqu'à ce que la balle rentre dans le trou.

Calcul des coups rendus

Le handicap de jeu de l'équipe est calculé en prenant en compte 35% (ou 7/20) des coups rendus au joueur ayant le meilleur index, et en ajoutant 15% (ou 3/20) de ceux de son partenaire. Pour rappel, le handicap de jeu individuel est obtenu en appliquant la formule suivante :

$$(\text{index} \times \text{slope}) / 113 + (\text{SSS-Par})$$

(à noter : le Slope et le SSS sont deux paramètres spécifiques à chaque club permettant de fixer le niveau de difficulté du parcours).

4 BALLES, en stroke play décompté en Stableford

Chaque joueur joue sa balle individuellement et inscrit son score sur sa carte. Le score de l'équipe sera composé de la meilleure des deux balles en brut et en net sur chaque trou. Le calcul et le rendu du résultats est à la charge du club.

Calcul des coups rendus

Le calcul des coups rendus correspond pour chaque joueur à celui qui lui aurait été appliqué en compétition Stableford individuel. Le handicap de jeu individuel est obtenu en appliquant la formule suivante :

$$(\text{index} \times \text{slope}) / 113 + (\text{SSS-Par}) \times 0,9$$

(à noter : le Slope et le SSS sont deux paramètres spécifiques à chaque club permettant de fixer le niveau de difficulté du parcours).

CHAPMAN

Chacun joue sa balle au départ. L'ordre de jeu pour chaque coup est libre. Les deux joueurs de l'équipe jouent la balle de leur partenaire à l'endroit où elle repose pour le second coup. Puis le capitaine de l'équipe décide quelle balle sera jouée au coup suivant et, de cet emplacement, les deux partenaires jouent en strict alternance cette balle unique, jusqu'à ce que la balle rentre dans le trou. A noter : le troisième coup est pris en charge par le golfeur (ou la golfeuse) qui n'a PAS joué cette balle lors du 2^{ème} coup (en application de la règle de l'alternance).

Calcul des coups rendus

Le handicap de jeu de l'équipe est calculé en prenant en compte 60% des coups rendus au joueur ayant le meilleur index, et en ajoutant 40% de ceux de son partenaire. Pour rappel, le handicap de jeu individuel est obtenu en appliquant la formule suivante :

$$(\text{index} \times \text{slope}) / 113 + (\text{SSS-Par})$$

(à noter : le Slope et le SSS sont deux paramètres spécifiques à chaque club permettant de fixer le niveau de difficulté du parcours).

ANNEXE 2

Grille de points pour l'établissement du classement général

Classement	Points
1	30,0
2	27,5
3	26,0
4	25,0
5	24,5
6	24,0
7	23,5
8	23,0
9	22,5
10	22,0
11	21,5
12	21,0
13	20,5
14	20,0
15	19,5
16	19,0
17	18,5
18	18,0
19	17,5
20	17,0
21	16,5
22	16,0
23	15,5
24	15,0
25	14,5
26	14,0

A noter : le classement pris en compte sera conforme aux résultats inscrits sur le tableau publié par le club. Il est fait usage du logiciel de la FFgolf qui gère le classement des équipes ayant obtenu le même résultat en points Stableford.